

# L'HOMME QUI A TUÉ LA MORT

Pièce dramatique en deux actes.

Représentée pour la première fois, au Théâtre du  
GRAND-GUIGNOL, le 9 Janvier 1928.

René Berton (1872-1934)

**1928**

Texte établi par Ernest Fièvre, décembre 2019.

Publié par Ernest et Paul Fièvre pour Théâtre-Classique.fr, Novembre 2019. Pour une utilisation personnelle ou pédagogique uniquement.

# L'HOMME QUI A TUÉ LA MORT

Pièce dramatique en deux actes.

Représentée pour la première fois, au Théâtre du  
GRAND-GUIGNOL, le 9 Janvier 1928.

Par René Breton.

Paris, Librairie Théâtrale 3, rue de Marivaux, 3. Copyright by  
L. Stiquel, 1928.

Imprimé par J. Dardaillon 47, boulevard Jules-Guesde à  
Saint-Denis le 6 mars 1928.

1928.

## **PERSONNAGES**

LE PROFESSEUR FARGUS, 60 ans... MM. Gouget.  
GAUVAIN, Avocat-Général, 38 ans... Claude Orval.  
MORALÈS, 40 ANS... Leriche.  
LE JUGE D'INSTRUCTION, 55 ans... Francoeur.  
LE DIRECTEUR DE LA PRISON, 60 ans... H. de Névry.  
BRICARD, Premier Gardien, 50 ans... Tony-Laurent.  
BENOIT, Second Gardien, 30 ans... M. Noury.  
L'AUMONIER DE LA PRISON... Ratineau.  
MAREC, aide du Professeur... Thorent.  
UN AIDE DU BOURREAU personnage muet... Fumat.

*Décor unique pour les deux actes, représentant le greffe  
de la prison de la Grande Roquette.*

## ACTE I

*Murs blanchis à la chaux, auxquels sont suspendus des tableaux et des pancartes administratives. Au fond, une fenêtre fermée par des barreaux. Porte à gauche et à droite. Chaises, tabourets, petite table. Une armoire de bois blanc dans un coin. Près de la fenêtre une table recouverte d'un voile noir. Auprès de la table, un grand récipient métallique.*

### SCÈNE I.

*Au lever du rideau, Bricard, assis devant la petite table, fait une réussite, en fumant sa pipe. Benoît, assis sur un escabeau, la tête dans les mains, semble réfléchir. Dehors, c'est la nuit. Par instants on entend à la cantonade des coups de marteau et on aperçoit des lueurs fugitives de lanterne.*

#### **BRICARD.**

Zut ! C'est encore raté !... Décidément, il n'y a rien à faire !...

*Il brouille rageusement les cartes qui sont devant lui. Il regarde sa montre.*

Cinq heures... Ça se tire !...

*Il se lève, s'approche de la fenêtre et regarde dans la nuit.*

*Il vient se camper devant Benoît, toujours immobile et lui frappe sur l'épaule.*

Eh bien, vieux, à quoi songes-tu ?... À la mort de Louis XVI ?... J'avoue que c'est le moment d'y penser.

#### **BENOIT.**

Bon Dieu, que cette nuit est longue !... Il me semble que le soleil ne se lèvera jamais !

#### **BRICARD.**

T'en fais pas, va ! On a commencé à monter la machine ; dans une heure tout sera bâclé.

#### **BENOIT.**

Il me tarde que ce soit fini... Quel cauchemar !

**BRICARD.**

Y a pas longtemps que t'es sans le service... Ça se voit.

**BENOIT.**

C'est la première fois que j'assiste à une exécution... et dame...

**BRICARD.**

On a beau faire le malin, ça vous fait quand même quelque chose.

**BENOIT.**

Tu parles.

**BRICARD.**

Bah, tu t'y feras !... Quand tu en auras vu, comme moi, guillotiner une dizaine, tu commenceras à être blasé sur ce genre de distractions.

**BENOIT.**

Ce doit être horrible d'assister aux derniers moments d'un condamné à mort...

**BRICARD.**

Évidemment, c'est pas très rigolo... Mais on n'a qu'à se dire que l'homme qu'on va exécuter est un criminel, et on n'a qu'à penser aux souffrances qu'il a fait endurer à ses victimes pour ne pas être ému devant sa souffrance à lui.

**BENOIT, sans conviction.**

Évidemment.

**BRICARD.**

Ainsi, celui qu'on va exécuter tout à l'heure ce Moralès, je t'assure qu'il ne m'inspire aucune pitié. Je pense à ces deux personnes qu'il a zigouillées pour s'approprier leur galette et dont il a fait disparaître les corps avec un raffinement de précautions qui montre que cet homme est un véritable monstre.

**BENOIT.**

N'empêche qu'il n'a jamais avoué.

**BRICARD.**

Qu'est-ce que ça prouve ?... Toutes les preuves que l'Avocat Général a su trouver, ont avoué pour lui...

*Un temps.*

T'en fais pas, va ! Ce n'est pas si facile que cela de couper le coup à un innocent.

**BENOIT.**

Ça s'est vu pourtant !

**BRICARD, haussant les épaules.**

Oui... On dit ça... !

**BENOIT, se levant et s'approchant de la fenêtre.**

Mais qu'est-ce qu'il fout, le soleil, à ne pas vouloir se lever !

**BRICARD.**

Ne t'énerve pas, p'tit gars !...

*Il prend dans l'armoire une bouteille et un verre.*

Tu vas boire un verre de rhum... Ça te changera les idées.

*Il remplit un verre et le tend à Benoît.*

**BENOIT, avançant la main pour prendre le verre et la retirant aussitôt.**

C'est le rhum qu'on va donner tout à l'heure au condamné ?...

**BRICARD.**

Oui.

**BENOIT.**

Dans ce verre ?...

**BRICARD.**

Oui... Goûte-moi ça... c'est fameux ?...

**BENOIT, repoussant le verre avec un frisson de dégoût.**

Non, merci.

**BRICARD, haussant les épaules.**

Oh la la !... T'en fais des chichis !... T'en veux pas ?...

*Benoît fait un geste de refus.*

Alors à ta santé !

*Il avale d'un trait le verre de rhum et s'essuie les lèvres du revers de la main.*

Ah, ça réveille !...

**BENOIT, montrant la table recouverte d'un voile noir.**

Qu'est-ce que c'est que ça ?

**BRICARD.**

Je ne sais pas... On a apporté ce machin hier soir, avant que nous ne prenions notre service... Ça m'a tout l'air d'être une table.

**BENOIT, soulevant le voile et examinant la table.**

C'est une drôle de table !... Bon Dieu, y en a-t-il des trucs !... Qu'est-ce qu'on peut bien mettre dans ce support ?... Et tous ces trous, avec ces tuyaux qui glissent dedans et qui vont se perdre dans ce récipient ?...

*Il soulève le couvercle du récipient.*

Il n'y a rien... Qu'est-ce que tout ce fourbi ?

**BRICARD.**

Je n'en sais pas plus long que toi.

**BENOIT, ouvrant une petite boîte qui est fixée sur un des côtés de la table.**

Et là, qu'est-ce que qu'il y a dans cette boîte ?

**BRICARD, regardant.**

Ça, je sais ce que c'est... C'est ce qu'on appelle un... Un truc un machin... Une magnéto... Et ces manettes que tu vois là, c'est pour ouvrir ou fermer le courant électrique.

*Benoît tourne une manette. On entend un ronflement assourdi.*

**BRICARD, effrayé.**

Qu'est-ce que tu fais ?... Veux-tu bien arrêter ça !... Tu vas tout détraquer !...

*Il ferme le courant.*



**BENOIT, perplexe.**

À quoi diable ça peut-il bien servir, tout ça ?...

**BRICARD, tendant l'oreille vers la porte de droite.**

Voici quelqu'un !... Remets la toile !... Vite !

*Benoît recouvre la table.*

## **SCÈNE II.**

**Bricard, Benoît, Le Directeur de la prison.**

**LE DIRECTEUR, entrant par la porte de droite.**

Rien de nouveau, Bricard ?

**BRICARD.**

Rien de nouveau, Monsieur le Directeur.

**LE DIRECTEUR, montrant la porte de gauche.**

Que fait-il ?

**BRICARD.**

Tout à l'heure je suis passé devant sa cellule. Martin, mon collègue qui le garde, m'a fait signe, par le guichet, de ne pas faire de bruit... Il doit dormir.

**LE DIRECTEUR.**

Allez voir.

**BRICARD.**

Bien, Monsieur le Directeur.

*Il sort.*

**LE DIRECTEUR, regardant par la porte de droite  
qui est restée entrouverte.**

Ah, voici ces messieurs !

*À Benoît en lui montrant les cartes qui sont sur la table.*

Vite, débarrassez-moi cette table !

*Benoît met les cartes dans le tiroir de la table. Entrent le Juge  
d'instruction et l'Avocat Général. Benoît sort.*

### **SCÈNE III.**

**Le Directeur de la prison, le Juge  
d'Instruction, l'Avocat Général Gauvain, puis  
Bricard et Benoît.**

**LE JUGE, saluant.**

Monsieur le Directeur...

**LE DIRECTEUR, saluant.**

Monsieur le Juge d'Instruction...

*Ils se serrent la main.*

**LE JUGE, au Directeur.**

Permettez-moi de vous présenter mon jeune collègue,  
Monsieur l'Avocat Général Gauvain.

**LE DIRECTEUR, s'inclinant.**

Je connais Monsieur Gauvain... Je l'ai entendu...

**LE JUGE.**

Maître Lacrouze, le défenseur de Moralès n'est pas  
encore arrivé ?

**LE DIRECTEUR.**

Je ne crois pas qu'il puisse venir. Il est cloué au lit par  
une brusque attaque d'urémie. Il se fera sans doute  
remplacer par son secrétaire.

**LE JUGE.**

Je crois que nous sommes en avance...

**LE DIRECTEUR, regardant sa montre.**

Il est cinq heures dix ; en cette saison le soleil ne se lève  
qu'à six heures. Nous avons donc largement le temps.

**LE JUGE.**

Nous ne réveillerons ce malheureux qu'à la dernière  
minute...

*On entend des coups de marteau à la cantonade.*

En admettant qu'il dorme.

**GAUVAIN, nerveusement.**

C'est atroce, ces coups de marteau dans la nuit !... On  
devrait prendre plus de précautions !

**LE DIRECTEUR.**

Malgré tout le soin que l'on apporte au montage de la machine, il est impossible que ce travail soit tout à fait silencieux.

**LE JUGE.**

C'est inévitable ! Vous le savez bien, mon cher Gauvain !

**LE DIRECTEUR.**

Ah Monsieur l'Avocat Général ! J'ai suivi toute l'affaire Moralès et j'ai entendu votre réquisitoire... Quel admirable morceau d'éloquence !...

*Geste de Gauvain.*

Si... si... C'était magnifique. Ce que j'ai surtout admiré, c'est l'accent de profonde sincérité qui animait vos paroles. Jamais je n'ai entendu un Ministère public parler avec une conviction aussi saisissante et jamais, non plus, je n'ai vu un réquisitoire faire autant d'impression sur un jury.

**GAUVAIN, gêné.**

Monsieur le Directeur, je vous en prie...

**LE DIRECTEUR.**

Ah, c'est une rude partie que vous aviez à jouer !

**LE JUGE.**

Oui, ce Moralès s'est défendu avec une habileté diabolique.

**LE DIRECTEUR.**

Son parti pris de nier était assez déconcertant et à la fin de l'interrogatoire, les jurés étaient visiblement perplexes. Moi-même, je l'avoue, j'étais fort indécis... Mais vous avez pris la parole et tout a changé de face. Vous avez ramassé les preuves en un faisceau si compact, vous les avez présentées sous un jour si lumineux, que du coup, toutes les perplexités ont disparu. Vos arguments se suivaient avec une logique implacable et vos conclusions tombaient nettes et précises...

*Il fait le geste de la main.*

...comme le couperet de la guillotine.

**LE JUGE.**

Il est à peu près certain qu'avec un Ministère Public moins habile et moins éloquent, Moralès eût été acquitté.

**LE DIRECTEUR.**

C'est une belle victoire, Monsieur l'Avocat Général, dont vous pouvez être fier et je comprends votre désir d'assister en personne aux derniers moments de votre condamné.

**LE JUGE.**

Ce n'est pas pour satisfaire un sentiment de curiosité que j'ai voulu me trouver une dernière fois en présence de celui que j'ai fait condamner... Je ne veux pas seulement le voir... Je veux lui parler.

**LE JUGE, étonné.**

Lui parler ?

**GAUVAIN.**

Oui... Je veux lui parler.

**LE JUGE.**

Pourquoi ?

**GAUVAIN, baissant la tête.**

Pour libérer ma conscience.

**LE JUGE, sursautant.**

Que voulez-vous dire ?...

**GAUVAIN, relevant la tête.**

Comme vous le disiez tout à l'heure, monsieur le Directeur, c'est avec la conviction la plus sincère et la plus absolue que dans mon réquisitoire j'ai demandé la tête de Moralès. J'avais passé des jours et des nuits à étudier le dossier et j'étais certain, absolument certain de la culpabilité de cet homme. En demandant sa condamnation, j'avais le sentiment très net d'être le défenseur de la société ; et quand les jurés me donnèrent gain de cause, ce fut en moi, non pas l'orgueil d'avoir remporté la victoire, mais la satisfaction d'avoir accompli mon devoir de magistrat... Cette certitude que Moralès est coupable, je l'ai toujours...

**LE JUGE.**

Moi aussi !... Vous semblez oublier, mon cher, que c'est moi qui ai instruit l'affaire.

**LE DIRECTEUR.**

Nous l'avons tous !... C'est l'évidence même.

**GAUVAIN, poursuivant son idée.**

... Je l'ai toujours...

*Avec force.*

Je veux l'avoir !... Mais elle est ébranlée par ce fait : il n'a jamais avoué !

**LE JUGE.**

Les preuves sont là, voyons !

**GAUVAIN.**

Je ne l'ai fait condamner que sur des probabilités...

**LE JUGE, lui frappant sur l'épaule.**

Relisez Pascal, mon jeune ami. Il vous démontrera dans ses « Pensées », qu'il est des cas où la probabilité peut avoir la force d'une certitude.

**GAUVAIN.**

Oui... Je sais... Mais ce qui est effroyable, c'est qu'avec le temps, cette certitude s'est affaiblie.

**LE JUGE.**

Mais au contraire ! Avec le temps cette certitude ne devrait que se renforcer !... Voilà près d'un an que Moralès a été arrêté ; tous les journaux ont parlé de cette affaire. Si ces deux personnes n'avaient pas été tuées, et elles n'ont pu être tuées que par lui, l'une d'elles, au moins, depuis le temps, aurait donné signe de vie !

**LE DIRECTEUR.**

Parbleu !

**GAUVAIN, se laissant tomber accablé sur une chaise.**

Est-ce qu'on sait !... Le monde est si grand !... Je suis terriblement angoissé !... C'est la première fois que je remplis les fonctions de Ministère Public...

**LE JUGE.**

C'est votre premier réquisitoire, et du premier coup vous avez la chance d'obtenir une tête ! Et vous n'êtes pas content ?... Savez-vous, mon jeune ami, qu'il y a beaucoup de vos collègues qui pourraient vous envier !

**GAUVAIN, avec un sourire amer.**

Vous appelez cela une chance !...

*En proie à son idée fixe.*

Il n'a jamais avoué !

**LE DIRECTEUR.**

Il a suivi le précepte d'Avinein.

**GAUVAIN.**

Il n'a jamais avoué...

**LE JUGE, réprimant un mouvement d'impatience.**

Vous n'allez pas, je pense, en conclure qu'il est innocent ?...

**GAUVAIN.**

J'ai la conviction qu'il est coupable ; mais c'est une conviction de raisonnement qui n'est établie que sur des faits... et ma conscience me reproche à cette heure, de les avoir peut-être mal interprétés.

**LE JUGE, haussant les épaules.**

Allons donc !

**GAUVAIN, parlant avec une exaltation croissante.**

Le spectre de l'erreur judiciaire est venu tout d'un coup hanter mon esprit et malgré tous mes efforts, je ne l'en puis chasser... Jour et nuit je suis obsédé par cette idée que je me suis peut-être trompé...

*Après un moment d'hésitation.*

Je suis allé en secret, trouver le Président de la République...

**LE JUGE, sursautant.**

Vous avez fait cela... vous ?

**GAUVAIN.**

Oui... Je lui ai dit toute mon angoisse... Oui, moi, le croiriez-vous, messieurs, moi, Avocat Général, moi, qui en me frappant la poitrine, publiquement, au nom de la Justice, ai demandé qu'on tuât cet homme, j'ai supplié en cachette qu'on lui laissât la vie sauve !

**LE JUGE, ironique.**

Le Président de la République a dû être un peu... surpris de votre démarche, mon cher Gauvain...

**GAUVAIN.**

Il a été surpris, oui, mais pas dans le sens où vous l'entendez. Le Président m'a répondu qu'il connaissait le dossier à fond, qu'il était convaincu de la culpabilité de Moralès et que, dans ces conditions, il lui était impossible de donner satisfaction à ce qu'il a bien voulu appeler « mon honnêteté de conscience » ... C'est pourquoi je suis ici ce matin.

**LE JUGE.**

Vous voudriez qu'au moment de mourir, Moralès vous fit l'aveu de ses crimes... ?

**LE DIRECTEUR.**

Oui !... Il me le faut, cet aveu... Il me le faut !

**LE JUGE.**

Vous croyez, Monsieur le Directeur, qu'on l'obtiendra ?

**LE DIRECTEUR.**

J'en doute. Si Moralès avait voulu parler, il y a longtemps qu'il l'eût fait... du moins depuis sa condamnation. Il niera jusqu'à la fin.

**GAUVAIN.**

S'il a continué à nier après sa condamnation, c'est parce qu'il espérait que sa peine serait commuée...

**LE DIRECTEUR.**

Moralès ne s'est jamais fait d'illusion sur son sort. Il était certain que son recours en grâce, qu'il n'a d'ailleurs signé que sur l'insistance de son défenseur, serait rejeté.

**GAUVAIN.**

Quand il saura que la mort est là qui l'attend, vous croyez qu'il ne se décidera pas à tout avouer... ?

**LE JUGE, froidement.**

Pourquoi avouerait-il ?

**GAUVAIN, décontenancé.**

Mais... pour dire la vérité... ou par forfanterie... Souvent, vous le savez, les criminels, au moment de mourir, non seulement font l'aveu de leurs crimes, mais encore se chargent de forfaits imaginaires, cela par esprit de gloriole...

**LE DIRECTEUR.**

Moralès n'est pas de ceux-là.

**GAUVAIN.**

Il avouera pour me rendre la tranquillité de conscience...  
Cet homme n'est pas une brute !

**LE DIRECTEUR.**

Loin de là... Les livres qu'il demande à lire, et les conversations qu'il a avec ses gardiens et avec moi-même, prouvent que ce malheureux est un dévoyé.

**GAUVAIN.**

Alors, il comprendra le sentiment qui me fait agir.

**LE DIRECTEUR, dans un geste vague.**

Peut-être.

**LE JUGE.**

Je l'espère pour vous, mon cher Gauvain.

*Bricard entre.*

**LE DIRECTEUR, au gardien.**

Eh bien que fait-il ?

**BRICARD.**

Ah, Monsieur le Directeur, ce Moralès est un homme extraordinaire ? Depuis vingt-cinq ans que je suis dans le service, j'en ai vu des condamnés à mort, de tous les acabits et de toutes les couleurs.... J'en ai vu qui avaient de l'estomac ; mais ce Moralès les dépasse tous. !

**LE DIRECTEUR.**

Qu'est-ce qu'il a fait ?

**BRICARD.**

Voici ce que le gardien qui le veille m'a raconté... Au premier coup de marteau de ceux qui montent la machine, Moralès s'est réveillé en sursaut. Il s'est assis sur son lit et il a écouté... « Ah, ah, a-t-il dit très calme, il paraît que c'est pour ce matin ! Ces messieurs se sont enfin décidés à liquider mon affaire... Ce n'est pas trop tôt... Quelle heure est-il ? » - « Quatre heures et demie » a répondu le gardien. - « Quatre heures et demie, a dit Moralès... J'ai encore une bonne heure à dormir... » Et il s'est recouché... Et maintenant il dort.



**LE JUGE.**

C'est inouï !

**BRICARD, admiratif.**

Pour du cran, ça, c'est du cran !

**LE DIRECTEUR, à l'Avocat Général.**

Voilà, Monsieur, l'homme que vous espérez attendrir.

**GAUVAIN, en proie à son idée fixe.**

Je veux lui parler... Je veux lui parler !

**BENOIT, entrant et donnant au Directeur une carte de visite.**

Monsieur le Directeur, il y a là une personne qui désirerait vous voir et qui m'a prié de vous remettre cette carte.

**LE DIRECTEUR, lisant le nom qui est sur la carte.**

Ah oui... Mais il vient trop tôt... Faites entrer ce monsieur dans mon cabinet ; je lui ferai dire quand il pourra venir ici.

**BENOIT.**

Bien, Monsieur le Directeur.

**LE DIRECTEUR, le rappelant.**

Vous direz à monsieur l'Exécuteur des Hautes-Œuvres qu'il se prépare aux formalités de la levée d'écroû ; je lui livrerai le condamné dans quelques minutes.

*Benoît sort.*

**LE DIRECTEUR.**

C'est le Professeur Fargus... Vous le connaissez, sans doute, messieurs ?

**LE JUGE.**

Qui ne le connaît ? C'est le plus illustre de nos savants biologistes passés et présents.

**LE DIRECTEUR.**

Le Professeur Fargus a obtenu l'autorisation d'assister à l'exécution de Moralès... curiosité purement scientifique. Il a l'intention de se livrer à des expériences sur le corps du supplicié.

**LE JUGE.**

Je connais sa marotte. Il est de l'école des « Vitalistes » qui cherchent la vie dans la mort. Il a poussé leurs théories jusqu'à...

**LE DIRECTEUR.**

... Jusqu'à l'absurde, disons le mot.

**LE JUGE.**

Ah, ces grands savants ! Ils sont plus enthousiastes que les poètes et sont souvent victimes de leur imagination.

**LE DIRECTEUR.**

Il paraît que dans son laboratoire il a fait monter une petite guillotine en réduction qui lui sert à décapiter toutes sortes d'animaux, des cobayes, des chiens, des singes...

**BRICARD, entre ses dents, à part.**

Salaud, va !

**LE DIRECTEUR.**

Il cherche à ranimer les corps sans têtes, par des procédés de son invention.

**LE JUGE.**

Quelle atroce cruauté !

**GAUVAIN.**

Et inutile !

**LE JUGE, ironiquement.**

C'est pour la science !

**GAUVAIN.**

Ah, la science !... Que de crimes on commet en son nom !

**LE DIRECTEUR, consultant sa montre.**

Voici l'heure...

*Il regarde par la porte de gauche.*

Ces messieurs nous attendent dans le couloir des cellules... Monsieur le Juge d'Instruction, si vous voulez bien venir...

**LE JUGE.**

Allons accomplir notre pénible devoir.

**LE DIRECTEUR, à Gauvain qui se dispose à les suivre.**

Monsieur l'avocat Général, je crois qu'il est préférable que vous attendiez ici.

*Gauvain fait de la tête un signe d'acquiescement.*

**LE DIRECTEUR, à Bricard.**

Préparez tout ce qu'il faut.

**BRICARD.**

Bien, monsieur le Directeur.

**LE DIRECTEUR.**

Allons réveiller le condamné.

*Il sort avec le Juge d'Instruction.*

## **SCÈNE IV.**

**Bricard, l'Avocat Général.**

*Bricard prend dans l'armoire une paire de ciseaux, un rasoir et des cordes qu'il met sur la table. Il place un escabeau au milieu de la pièce. Gauvain nerveux, marche à grand pas. Il consulte sa montre.*

**BRICARD.**

Ce ne sera pas long... Depuis quinze jours, Moralès dort tout habillé, pour être, dit-il, tout de suite prêt, quand on viendra le réveiller... J'ai l'impression qu'il attend ce moment comme une véritable délivrance.

**GAUVAIN.**

Vous avez eu souvent l'occasion de lui parler...

**BRICARD.**

Souvent... J'ai fait plus d'une partie de cartes avec lui.

**GAUVAIN.**

Il vous parlait ?

**BRICARD.**

Il n'était pas très bavard, mais enfin il parlait quelquefois.

**GAUVAIN.**

Vous n'avez pas remarqué dans ses paroles, dans ses gestes, dans ses réticences... quelque chose qui ressemblât à un aveu ?

**BRICARD.**

Rien... Le Directeur, mes collègues et moi-même, nous l'avons souvent cuisiné. Nous n'avons jamais pu lui arracher une parole d'aveu.

**GAUVAIN.**

C'est atroce !

**BRICARD.**

Ah, c'est un gars peu ordinaire !

**GAUVAIN.**

Généralement, quand les condamnés savent que leur dernière heure est arrivée... Ils avouent, n'est-ce pas ?

**BRICARD, dans un geste évasif.**

Généralement... oui.

*Il regarde dans le couloir de gauche.*

Les voici !

*Entrent le gardien Benoît, Moralès, le Juge d'instruction, le Directeur de la prison, et les autres personnes (ad libitum) qui légalement doivent assister à une exécution capitale : Docteur, commissaire de police, greffier, etc.*

## SCÈNE V.

**Bricard, l'Avocat Général, Moralès,  
le Juge d'Instruction, le Directeur de la  
prison, un aide du Bourreau, puis l'Aumônier  
de la prison.**

*Moralès est vêtu simplement d'un pantalon et de sa chemise. L'aide du bourreau le fait asseoir sur l'escabeau qui a été préparé, puis, avec les ciseaux que lui tend Bricard, il coupe le col de la chemise du condamné. Au contact des ciseaux, Moralès réprime un tressaillement. Le silence est complet. On entend que le crissement des ciseaux. L'aide prend ensuite un rasoir et rase la nuque de Moralès.*

**LE JUGE, s'approchant.**

Moralès, avez-vous des révélations à faire à la Justice ?

**MORALÈS, très calme.**

Aucune.

**LE DIRECTEUR.**

Moralès, avez-vous une dernière volonté à manifester ?

**MORALÈS, même jeu.**

Non.

**LE DIRECTEUR.**

Voulez-vous écrire à quelqu'un des vôtres ?

**MORALÈS.**

À qui écrirais-je ? ... Je n'ai plus de parents... Je regrette que mon défenseur ne soit pas là ; j'aurais voulu le remercier une dernière fois.

**LE JUGE.**

Je lui transmettrai vos paroles.

**LE DIRECTEUR, à Moralès.**

Monsieur l'Aumônier vous attend dans la chapelle...  
Voulez-vous lui parler ?

**MORALÈS, après une courte hésitation.**

Non... Je ne crois pas en Dieu.

*Un temps.*

**LE JUGE, à Gauvain, à part.**

Il est tout à fait inutile, mon cher, que vous lui parliez.  
Vous devez bien comprendre qu'il ne vous dira rien.

**GAUVAIN.**

Et pourtant, il faut que je sache !... Il le faut !

**LE JUGE, voulant l'arrêter.**

Gauvain, je vous en prie...

**GAUVAIN, se dégageant.**

Laissez-moi... Je veux lui parler.

*Il s'approche de Moralès et s'arrête, cherchant à maîtriser son émotion. Moralès le regarde un moment en silence, et dans son regard passe toute sa haine pour celui qui l'a fait condamner. Mais il se contient et reprend son calme déconcertant.*

**MORALÈS.**

Mon défenseur fait défaut, mais mon accusateur est là.

**GAUVAIN.**

Moralès, soyez sûr que si je vous impose en ce moment la cruauté de ma présence, c'est pour une raison grave.

**MORALÈS, avec un sourire amer.**

Vous tenez sans doute à vous rendre compte par vous-même que votre oeuvre s'accomplit bien, jusqu'au bout... ? C'est ce que l'on peut appeler de la conscience professionnelle... Soyez assuré que votre présence ne me cause aucune émotion.

**GAUVAIN, faisant tous ses efforts pour maîtriser son trouble.**

Moralès, écoutez-moi... Dans quelques minutes vous allez payer votre dette à la Société... Aucune puissance au monde ne peut vous sauver. Le calme et la résignation avec laquelle vous accepter votre destin, me montrent qu'il ne doit subsister en vous aucune faiblesse humaine... Vous n'avez donc plus de raison de feindre et de dissimuler la vérité.

**MORALÈS.**

Je ne dissimule rien.

**GAUVAIN.**

Moralès... à cette heure, vous n'êtes plus le criminel qui va expier sa faute... Vous êtes un homme qui va mourir, c'est-à-dire un être qui nous paraît déjà entouré de ce mystère de l'au-delà, devant lequel nous nous inclinons,

nous qui sommes condamnés à vivre... Moralès, au nom de cette humanité que vous dominez, je vous adjure une dernière fois de me dire la vérité et de me faire l'aveu de vos crimes.

**MORALÈS.**

Je suis innocent... Je l'ai toujours dit et je le dirai jusqu'à mon dernier souffle.

**GAUVAIN.**

Il est impossible, au seuil de la mort, que vous persistiez à nier l'évidence même !

**MORALÈS, toujours très calme.**

Si ma culpabilité est si évidente, pourquoi tenez-vous tant à ce que je vous en fasse l'aveu ?...

*Le regardant dans les yeux.*

Est-ce que par hasard, maintenant, vous auriez des doutes... ?

**GAUVAIN.**

Vous êtes coupable ; j'en ai la certitude la plus absolue.

**MORALÈS.**

Vous l'avez eu, peut être, cette certitude absolue, mais votre trouble me montre qu'à cette heure, vous ne l'avez plus...

*Geste de Gauvain.*

... si... si... vous avez des remords de conscience... Le doute est en vous ; il vous torture et vous voudriez que mon aveu vous en débarrassât... Et c'est vous, mon accusateur, vous qui par votre réquisitoire implacable avez arraché ma condamnation aux Jurés hésitants, c'est vous qui me tuez et qui, au moment où je vais mourir, venez me crier : « Dites-moi que je ne me suis pas trompé... ? » ... Vous avouerez, monsieur l'Avocat-Général, que la situation est assez imprévue.

**GAUVAIN, d'une voix étranglée.**

Je suis certain de ne pas m'être trompé... et si je vous demande de me faire l'aveu de vos crimes...

**MORALÈS.**

... C'est parce que vous avez des remords de conscience ! Vous vous rendez compte à cette heure, de l'effroyable responsabilité qui pèse sur vos épaules et vous écrase.

**GAUVAIN.**

Puisque, par votre résignation, vous semblez donner raison au jugement qui vous frappe, je vous demande, à cet instant suprême, de donner raison à votre juge.

**MORALÈS.**

J'accepte mon jugement, parce qu'il me donne la mort, et que la mort est pour moi une délivrance... Oui, je le jure : si l'on m'avait fait grâce de la vie, c'est moi qui me serais tué !...

*Regardant l'Avocat Général dans les yeux.*

Mais vous donner raison à vous, monsieur l'Avocat Général, à vous qui prétendez me connaître mieux que je ne me connais moi-même... à vous qui n'avez pas voulu m'écouter quand je vous criais mon innocence et qui avez décrété que j'étais coupable... ? Ah non, jamais !... Je suis innocent ; mais quand bien même je serais coupable, entendez-vous, monsieur l'Avocat Général, quand bien même je serais coupable, je ne vous en ferais jamais l'aveu !... Je veux que vous pensiez à moi, plus tard, quand vous aurez à prononcer d'autres réquisitoires. Je veux que vous vous rendiez compte combien il est monstrueux pour un homme, de demander, au nom de la justice, la mort d'un autre homme, en se basant uniquement sur les faits auxquels on prête toute la logique artificieuse de la rhétorique !... Je veux que vous ayez toujours en vous ce doute qui vous ronge !... Je veux que toute votre vie de magistrat vous entendiez au fond de votre conscience cette voix que vous entendez maintenant et qui vous crie : « Tu as peut-être fait tuer un innocent !... »

*Un temps.*

**MORALÈS, reprenant son calme.**

Donnez-moi, je vous prie, une cigarette.

**LE JUGE, à part, à Gauvain.**

Je vous l'avais bien dit, mon pauvre Gauvain !

**GAUVAIN, baissant la tête.**

Il est implacable !

*Bricard a donné une cigarette à Moralès qui l'a allumée au briquet tendu par un autre gardien.*

**MORALÈS.**

Je vous remercie.

*Un temps.*

*Le Directeur regarde sa montre et fait signe aux gardiens. Ceux-ci s'approchent de Moralès et veulent le ligoter.*



**MORALÈS.**

Une seconde, je vous prie.

*Les gardiens regardent le Directeur qui leur fait signe de laisser au condamné un instant de répit. Moralès tire une longue bouffée de sa cigarette et la regarde se dissiper dans l'air. Lentement sa main s'abaisse et il laisse tomber sa cigarette.*

**MORALÈS, mettant lui-même ses mains derrière le dos.**

Allez-y.

*L'aide du bourreau lui attache les mains pendant qu'un gardien lui entrave les jambes.*

**MORALÈS, toujours très calme.**

Il est inutile de me serrer si fort...

*L'aide du bourreau et le gardien le soulèvent par les coudes et veulent l'entraîner.*

Laissez-moi... Je marcherai seul.

*Marchant d'un pas ferme il s'avance vers la sortie. À ce moment, l'Aumônier apparaît sur le seuil de la porte et lui montre le crucifix qu'il teint levé. Moralès tressaille. Il s'arrête net, regarde longuement le crucifix et baisse la tête. Un temps.*

**MORALÈS.**

Monsieur le Directeur, puis-je encore disposer de quelques instants ?... Je désirerais parler à Monsieur l'Aumônier.

**LE DIRECTEUR.**

Il sera fait selon votre désir.

**MORALÈS.**

Merci.

*Il s'avance vers le prêtre ; les yeux fixés sur le crucifix.*

**L'AUMONIER, lui passant le bras autour des épaules et l'entraînant.**

Venez, mon enfant.

## ACTE II

*Même décor. La table d'expérience du professeur Fargus est au milieu de la pièce, perpendiculairement à la scène. Il commence à faire jour. On entend par instants à la cantonade des coups de marteau, des bruits de foule et des piétinements de chevaux. Au lever du rideau, Gauvain près de la fenêtre, regarde au dehors. Marec, l'aide du professeur, revêtu d'une blouse blanche, vérifie le fonctionnement des appareils de la table.*

### SCÈNE I.

**L'Avocat Général, le Directeur de la prison,  
le Professeur Fargus, le Juge d'Instruction,  
Marec, puis Benoît.**

**LE DIRECTEUR, entrant par la porte de droite et  
s'effaçant.**

Veillez entrer, monsieur le Professeur. C'est ici que vous pourrez vous livrer à vos expériences.

**FARGUS, entrant suivi du Juge d'Instruction.**  
C'est parfait.

**LE DIRECTEUR, présentant Gauvain qui s'est  
retourné à l'entrée du Professeur.**  
Monsieur l'Avocat Général Gauvain.

**FARGUS, lui serrant la main.**  
Enchanté, monsieur de faire votre connaissance... et toutes mes félicitations pour votre beau caractère...

*Mouvement de Gauvain.*

... Monsieur le Directeur, sachant combien je m'intéresse à tous les problèmes psychologiques, m'a mis au courant de la démarche que vous avez cru devoir tenter auprès du condamné.

**GAUVAIN.**  
Démarche bien inutile, hélas !

**FARGUS.**

Le combat qui se livre en ce moment dans votre âme, entre le magistrat et l'homme, est l'indice d'une rare élévation de conscience et je suis heureux de pouvoir vous en exprimer toute mon admiration...

*Il passe la blouse qui lui tend son aide.*

Maintenant, permettez-moi de vous dire qu'en l'occurrence, il est inutile de vous torturer ainsi. Ce Moralès, à en juger par l'unanimité des convictions, est coupable, incontestablement.

**LE JUGE.**

Parbleu.

**LE DIRECTEUR.**

Si vous avez besoin de quelque chose ; monsieur le professeur, je puis mettre des gardiens à votre disposition.

**FARGUS.**

Je vous remercie... Mon aide me suffira.

*À son aide.*

Tout est prêt ?

**MAREC.**

Oui, maître. J'ai versé le sang dans le récipient de la table.

**FARGUS.**

Bien. Ajustez les conduits et vérifiez les joints.

**MAREC.**

C'est fait, maître.

**FARGUS.**

Vérifiez de nouveau... Vite, vite !

**LE DIRECTEUR.**

Vous avez tout le temps, monsieur le Professeur ; l'heure de l'exécution sera forcément retardée.

**GAUVAIN, anxieusement.**

Ah !... Pourquoi cela ?

**LE DIRECTEUR.**

Parce que Moralès, après s'être entretenu avec l'Aumônier, a manifesté le désir d'entendre la Messe. Nous sommes obligés d'attendre que l'office soit terminé... Oui, cet homme qui se targuait d'être athée, cherche une dernière consolation dans le mystère divin. Je ne l'aurais pas cru de lui.

**FARGUS, parlant tout en examinant les appareils de la table.**

Tous les hommes sont pareils... Durant leur vie, ils affectent de ne croire ni à Dieu ni au Diable... et quand la mort est là et qu'ils aperçoivent le Crucifix, toute l'hérédité religieuse qui dort en eux se réveille et les oblige à tomber à genoux devant l'image sacrée...

**GAUVAIN, haletant.**

Si Moralès s'est confessé à l'Aumônier, il lui a fait l'aveu de ses crimes... N'est-ce pas ?... Il a tout avoué ?...

**LE JUGE.**

Le prêtre seul pourrait vous le dire... en admettant qu'il le veuille.

**LE DIRECTEUR.**

Le prêtre ne trahira pas le secret de la confession...

**GAUVAIN, se tordant les mains de désespoir.**

Ô mon Dieu !... Comment savoir ?... Comment savoir ?...

**LE JUGE, au professeur.**

Vous avez sans doute l'intention, monsieur le Professeur d'expérimenter votre théorie du « Vitalisme » sur le corps du supplicié ?

**FARGUS.**

Sur son corps ?... Non, car son corps, en l'espèce, ne m'intéresse pas. Ce qui m'intéresse au plus haut point, c'est sa tête, c'est-à-dire, son cerveau, organe de la pensée.

**LE JUGE, avec une légère pointe d'ironie.**

Vous n'avez pas, je pense, comment dirais-je ?... La prétention scientifique de provoquer des phénomènes de survivance dans une tête séparée de son corps, et de vouloir ranimer la pensée dans un cerveau mort ?...

**FARGUS, le regardant bien en face.**

Si monsieur, j'ai cette prétention... Et puisque nous avons le temps, je vais vous expliquer comment je crois arriver à ce résultat.

**LE JUGE.**

Mais enfin, monsieur le Professeur, la vie...

**FARGUS.**

Qu'est-ce que la vie ?... La vie, a dit mon illustre maître Bichat, est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort... Ces fonctions, sont celles accomplies par tous nos organes. Chacun d'eux possède une force de résistance qui lui est propre et qui lui permet de lutter mécaniquement, inlassablement, avec ses propres armes, contre les agents destructeurs qui l'entourent. L'ensemble de toutes ces résistances séparées forme ce qu'on appelle « la force vitale » ... Mais, pour que la vie puisse s'affirmer et se manifester d'une façon continue, il faut que notre organisme soit placé dans des conditions physiologiques déterminées. Il faut qu'il trouve toujours en lui-même le concours de ces trois centres d'énergie qui sont : le bulbe rachidien, d'où part l'influx nerveux qui lui donne son mouvement et sa sensibilité, les poumons, qui lui donnent l'oxygène dont il a besoin pour ses combinaisons chimiques, le cœur qui lui fournit le sang devant assurer sa nutrition.

**LE JUGE, d'un air entendu.**

Si l'on supprime un seul de ces trois apports, c'est l'arrêt immédiat de la vie...

**FARGUS.**

Attendez !... Prenons maintenant un individu comme ce Moralès, dont l'organisme est dans un état d'équilibre physique parfait, c'est-à-dire dont la force vitale de tous ses organes a conservé toute sa puissance. Nous le décapitons...

**LE JUGE.**

C'est la mort, parbleu !

**LE DIRECTEUR.**

Immédiate !

**FARGUS, les regardant tour à tour.**

Non, messieurs, ce n'est pas la mort...

**LE JUGE, sursautant.**

Par exemple !

**FARGUS.**

Du moins, ce n'est pas la mort immédiate... Ce n'est que le commencement de la mort... La vie n'est pas complètement éteinte dans l'organisme d'un supplicié ; l'expérience nous l'a maintes fois démontré. En effet, si tout de suite après l'exécution, on ouvre le corps qui n'est plus qu'une masse inerte, on constate que le coeur continue à battre, que l'estomac continue son oeuvre de digestion et que les glandes continuent leur travail de sécrétion... Il y a donc encore de la vie dans ce corps qui a toutes les apparences de la mort !

**LE JUGE.**

Pendant combien de temps ?... Quelques minutes, à peine.

**FARGUS.**

Cela peut durer des heures, monsieur. Pendant des heures les organes, armés de leur force vitale qui leur est propre, continuent à lutter contre la destruction... Or ces phénomènes de survivance que nous constatons dans un corps de supplicié, pourquoi ne les observerions-nous pas dans sa tête ?

**LE JUGE.**

Parce que c'est impossible !... Les organes du corps peuvent continuer leurs fonctions un certain temps après la mort, parce que ces fonctions sont d'ordre physique, je veux dire s'effectuant mécaniquement... Mais avec le cerveau, c'est autre chose. Le cerveau est bien un corps organique, mais sa fonction est inorganique !

**FARGUS.**

Cabanis a dit : « Le cerveau secrète la pensée comme le foie secrète la bile. »

**LE JUGE.**

Ce n'est qu'une boutade de matérialiste !... Avec la pensée nous entrons dans le domaine de la métaphysique. Nous ne nous occupons plus du corps ; nous nous occupons de l'âme, et la science s'arrête là, impuissante... La science, en effet, ne peut obliger l'âme à se manifester, quand le principe mystérieux qui la fait agir disparaît. Pas plus d'ailleurs, qu'elle ne peut en expliquer le mécanisme... C'est l'histoire de Pascal, ce génie scientifique égaré dans la religion, voulant prouver l'existence de Dieu à l'aide d'un théorème de géométrie !... Non, monsieur le Professeur, dans une tête séparée de son corps, le cerveau ne peut continuer à

penser, ne serait-ce qu'une seconde... C'est impossible !

**FARGUS, souriant.**

Impossible ?... Il paraît que c'est un mot qui n'est pas français... Ce n'est sûrement pas un mot scientifique.

**LE JUGE.**

Mais, monsieur le Professeur, le cerveau est un organe à part... !

**FARGUS.**

Dans cette bataille incessante où est engagé notre organisme, la Nature a su réaliser l'unité de commandement et le cerveau obéit comme les autres organes du corps. Les phénomènes intellectuels qui constituent la pensée, sont soumis aux mêmes lois physiologiques que les phénomènes organiques. La preuve en est dans cette corrélation étroite, indéniable, qui existe entre le moral et le physique... Or, un organe, quel qu'il soit, ne peut mourir, c'est-à-dire, cesser de remplir ses fonctions, que s'il y a destruction, ou modification essentielle de cet organe... Reprenons le cas de notre décapité... Le couteau qui a sectionné le cou, n'a en somme, rien détruit dans l'encéphale. Les centres nerveux, les cellules cérébrales, sont intactes et conservent leurs propriétés. Le cerveau, ce laboratoire où s'effectue le travail mystérieux de la pensée, surpris en plein rendement, par cet arrêt brusque de la vie mécanique, que faute d'un autre mot nous appelons la mort...

**LE JUGE.**

... est anéanti !

**FARGUS.**

... Continue sa fonction jusqu'à ce qu'il ait épuisé cette réserve de force vitale qui est en lui... Nous sommes donc autorisés à admettre que les bruits extérieurs qui frappent l'oreille d'une tête qui vient d'être tranchée, sont encore perçus par les centres nerveux, et que les images qui passent devant ses yeux morts, sont encore transmises au cerveau... Tout cela, bien entendu, de façon atténuée. Le moteur cérébral marche au ralenti. On a tourné le commutateur et la lampe reste en veilleuse.

**LE JUGE.**

Mais comment s'en rendre compte ?

**FARGUS, montrant sa table.**

À l'aide de ce dispositif, qui est de mon invention... Tout à l'heure, je placerai la tête de Moralès dans ce support... Par cet appareil je ferai passer dans son bulbe rachidien un courant galvanique et dans les trous béants de carotides ces deux conduits qui communiquent avec le

récepteur plein de sang...

**LE JUGE, sursautant.**

Du sang humain... ?

**FARGUS.**

Évidemment, il serait préférable que ce fut du sang humain, mais je n'aurais pu m'en procurer en quantité suffisante. J'ai donc été obligé de prendre du sang de bœuf dont la composition chimique n'est pas très différente... Il est tout frais ; il est encore vivant. Je l'ai préparé spécialement pour qu'il conserve toute sa fluidité. De plus, il baigne dans l'oxygène et, par un système d'isolement approprié, il reste à la température de trente-sept degrés, qui est à peu près celle du corps humain.

**LE JUGE.**

Et vous injecterez ce sang dans le cerveau mort ?

**FARGUS.**

Oui... suivant la force et le rythme du muscle cardiaque. Par ce courant électrique je rétablirai dans cette tête morte, le potentiel nerveux et grâce à ce sang injecté, je redonnerai aux cellules cérébrales les éléments de chaleur, d'humidité et de nutrition qui leur sont nécessaires... J'aurai ainsi rétabli, artificiellement, dans cet organisme, l'équilibre physiologique et j'espère ranimer, du moins momentanément, sa force vitale, et l'obliger à se manifester... C'est la goutte d'eau qui ranime un infusoire desséché dans un vase et qui, au contact des éléments nutritifs de l'eau, retrouve une nouvelle vie... C'est, du petit au grand, la même chose.

*Un temps.*

**LE JUGE.**

Monsieur le Professeur, en admettant que cette effroyable expérience que vous allez tenter tout à l'heure, soit concluante, quel en sera le résultat pratique ?

**FARGUS.**

Le résultat pratique ?... Il sera double... à la fois d'un ordre moral et scientifique... Il démontrera d'abord à messieurs les humanitaires, que le couperet de la guillotine ne donne pas la mort immédiate, puisque, après la décollation, l'individu continue pendant un certain temps, à penser, et par conséquent, à souffrir... Il démontrera ensuite que la mort accidentelle, c'est-à-dire celle qui frappe l'individu en pleine possession de sa force vitale, n'est qu'une mort apparente, et qu'avec des moyens artificiels on peut faire renaître la vie, c'est-à-dire, tuer la mort... Rappelez-vous, messieurs, ce fait tout récent qui a été signalé dans tous les journaux : cette femme morte par asphyxie et qu'on a réussi à rappeler à la vie après neuf heures d'effort... Vous



entendez, messieurs, après neuf heures !... Je ne saurais trop vous le répéter : Il n'y a que les maladies ou les grandes destructions traumatiques qui puissent donner la mort réelle.

**LE DIRECTEUR.**

Mais est-il donc impossible de donner une mort réelle et immédiate aux criminels ?

**FARGUS.**

Mais si, c'est possible. La potence des anglais et le fauteuil électrocuteur des Américains, tuent réellement et instantanément, par destruction des organes essentiels. Avec notre guillotine on pourrait obtenir le même résultat ; mais il faudrait pour cela que le couperet agit, non plus comme un instrument tranchant, mais comme un instrument contondant. Il est tout à fait inutile qu'il sectionne le cou. Une masse de ce poids, tombant de cette hauteur, sur la nuque du condamné, écraserait le bulbe rachidien, anéantissant ainsi tous les centres nerveux... et ce serait la mort immédiate.

**LE DIRECTEUR.**

Oui... Cela éviterait l'ignoble boucherie d'une exécution capitale...

**BENOIT, entrant.**

Monsieur le Directeur, le condamné sort de la chapelle.

**LE DIRECTEUR.**

Allons, messieurs.

*Il sort suivi du Juge d'Instruction.*

## **SCÈNE II.**

### **L'Avocat Général, le Professeur Fargus, Marec, son aide.**

**FARGUS, à son aide.**

Attention, c'est le moment !... Marec, que donne le courant électrique ?

**MAREC, tournant une manette et regardant le galvanomètre.**

Quatre ampères.

**FARGUS.**

Bien... Et le sang, à quelle température est-il ?

**MAREC, regardant le thermomètre qui est fixé sur la table.**

Trente-sept degrés six.

**FARGUS.**

C'est parfait... Au moment où je commencerai l'injection sanguine, n'oubliez pas de chasser l'air des conduits. Vous savez qu'une seule molécule d'air injectée avec le sang, formerait dans les vaisseaux capillaires une embolie gazeuse qui arrêterait, net, la circulation... Vous n'aurez qu'à donner un coup d'aspirateur à vide.

**MAREC.**

Bien maître.

*On entend une sourde rumeur à la cantonade.*

**GAUVAIN, se précipitant à la fenêtre.**

Ah ! Le voici !

**FARGUS, s'approchant de la fenêtre et regardant.**

Quel calme il a !... De quel pas tranquille il franchit les quelques mètres qui le séparent de la guillotine !... Il s'arrête... Il regarde le couperet... Pas un muscle de sa face ne tressaille... C'est formidable !... Ah ! Le voici au pied de l'échafaud... Il tourne la tête... Il regarde de notre côté...

**GAUVAIN, détournant soudain la tête et se cramponnant aux barreaux de la fenêtre pour ne pas tomber.**

C'est moi qu'il cherche !... Il m'a vu !... Oh, ce regard !...

**FARGUS, faisant un signe de la main.**

Ah !... Il va parler ?...

**GAUVAIN, bouleversé.**

Ô mon Dieu !... L'aveu !... C'est l'aveu...

*Il tend l'oreille anxieusement.*

**LA VOIX DE MORALÈS, à la cantonade.**

Monsieur l'Avocat Général, je...

*À ce moment on entend le bruit de la planche qui se rabat et glisse dans les rainures et le choc sourd du couperet qui s'abat.*

**GAUVAIN, dans un hurlement.**

Ah !...

**FARGUS, très calme.**

*Le couperet ne lui a pas laissé le temps d'achever sa phrase... Il revient à sa table.*

Et maintenant, Madame la Mort, à nous deux !

**GAUVAIN, se tordant les mains de désespoir.**

Qu'allait-il dire ?... Oh, comment savoir ?... Comment savoir ?...

*S'approchant brusquement de Fargus et lui parlant d'une voix haletante.*

Monsieur le Professeur... je voudrais vous demander... Oh, c'est une chose absurde, folle... Mais depuis que je suis ici, j'ai entendu tant de choses effroyables que je me demande si j'ai encore toute ma raison...

**FARGUS.**

De quoi s'agit-il ?

**GAUVAIN.**

Puisque vous croyez pouvoir rendre la vie à cette tête morte qui sera là, tout à l'heure sur cette table... Ne pourriez-vous pas ?...

**FARGUS, le regardant dans les yeux.**

La faire parler ?...

**GAUVAIN, dans un souffle.**

Oui...

**FARGUS.**

J'y ai pensé... La chose n'est pas impossible, théoriquement et pratiquement... J'ai là, un dispositif spécial pour injecter de l'air dans la trachée, ce qui permettra à la parole d'être articulée... Encore faut-il que la section du coup passe au-dessous du larynx...

**GAUVAIN.**

Ah, s'il pouvait achever sa phrase !...

*Entre l'aide du bourreau, portant la tête de Moralès enveloppée d'un voile noir. Derrière lui entrent le Directeur de la prison et le Juge d'Instruction.*

**SCÈNE III.**

**Le Professeur Fargus, l'Avocat Général, le Directeur de la prison, le Juge d'Instruction, l'aide du Bourreau, des Gardiens, l'aide du Professeur.**

**FARGUS, à l'aide du bourreau.**

Mettez la tête sur la table.

*L'aide met la tête sur la table autour de laquelle tous les assistants se pressent pour regarder, empêchant le public de voir comment s'opère la substitution.*

**FARGUS.**

Le larynx est à peu près intact... C'est parfait... Les vertèbres, en s'écrasant sous le choc du couperet, ont empêché le liquide céphalo-rachidien de s'échapper, ce qui facilitera mon expérience...

*À son aide.*

Donnez-moi les aiguilles que je les enfonce dans la moelle... J'introduits un drain dans chaque carotide et le tube d'air dans la trachée... Les communications sont maintenant rétablies entre le cerveau et ce récipient plein de sang qui va remplacer le coeur... Placez la tête dans le support... Elle est trop en avant... là... elle est bien.

*Il étend les bras. Tout le monde s'écarte et la tête de Moralès, enveloppée d'un voile noir, posée sur la table. Fargus enlève brusquement le voile. Tous reculent en poussant un cri d'horreur. La tête humaine, les yeux fermés, la face souillée de sang, est là, en pleine lumière.*

**FARGUS, touchant de la main le front mort.**

Le refroidissement commence à se faire sentir...

*À son aide.*

Ouvrez le courant électrique et faites marcher la pompe du récipient !

*L'aide met les appareils en mouvement. Un silence. Tous, le cou tendu, regardent anxieusement.*

**LE JUGE.**

Rien ne bouge...

**FARGUS.**

Il faut attendre que par le réseau des innombrables artérioles, le sang ait pénétré dans toutes les circonvolutions cérébrales...

*Triomphalement.*

Voyez !... Le sang commence à s'écouler par les veines jugulaires !... Ceci nous prouve d'une façon indéniable, que la circulation sanguine est rétablie dans tout le territoire cérébral...

*Il appuie sur le front mort.*

La température remonte... La peau se colore peu à peu... La vie revient !...

**LE DIRECTEUR.**

La peau n'a plus sa pâleur cadavérique...

*Un temps.*

*Brusquement les yeux morts s'ouvrent tous grands. Tous reculent en poussant un cri d'effroi.*

**FARGUS, exultant.**

Le mécanisme cérébral est remis en mouvement !... La vie est revenue !... Je vous l'avais bien dit !

**LE JUGE.**

Qui nous prouve que ce relèvement des paupières n'est pas dû à une contraction musculaire produite par le courant électrique ?...

**LE DIRECTEUR.**

C'est un mouvement réflexe !

**FARGUS, très exalté.**

Non, non !... C'est un mouvement volontaire !

**LE JUGE.**

Allons donc !... Voyez ce regard fixe et sans expression ! Ces yeux sont morts !

**FARGUS.**

Et moi je vous soutiens qu'ils sont vivants ! Il nous voit !... Il nous voit... Et il nous entend, j'en suis sûr ! Tenez !... En voici la preuve ! ...

*Un frémissement passe sur les paupières du mort et les globes oculaires se déplacent. Leur regard fait lentement le tour de l'assistance, se fixant successivement sur chaque personne.*

**LE DIRECTEUR, dans un souffle.**

On dirait qu'il cherche quelqu'un... !

*Les yeux du mort ayant rencontré ceux de l'avocat Général, s'immobilisent.*

**GAUVAIN, en proie à une terreur folle.**

Il me regarde !... Non, non, cachez cela !... Je ne puis supporter ce regard !... Fermez-lui les yeux !... Oh, je sens que je deviens fou !... Au nom du Ciel, fermez-lui les yeux !

*Les yeux du mort se ferment d'eux-mêmes.*

**GAUVAIN.**

Ah !...

**FARGUS.**

Il vous a entendu...

*Triomphalement.*

Eh bien, Messieurs, êtes-vous convaincus, maintenant ?... N'avais-je pas raison de vouloir tenter cette expérience ?

**GAUVAIN, dans un cri d'effroi montrant la tête.**

Regardez !... Là... là... Ses lèvres elles remuent !...

**LE JUGE.**

C'est vrai !... On dirait qu'il veut parler...

**FARGUS, à son aide.**

De l'air !... Vite, vite... Envoyez de l'air dans la trachée !

*L'aide met l'appareil en mouvement. Les lèvres mortes continuent à remuer. Un silence. Tous regardent et attendent anxieusement.*

**GAUVAIN, dans un souffle.**

Grand Dieu, que va-t-il dire ?...

**LE JUGE.**

Gauvain, c'est à vous de l'interroger.

**GAUVAIN, reculant dans un mouvement d'effroi.**

Non, non !... Je ne veux pas lui parler !... Je sais ce qu'il va dire !...

*Dans une exaltation croissante.*

Il va nous faire l'aveu de ses crimes !... Il va dire que je ne me suis pas trompé !... Car il est coupable, j'en suis sûr !... Il était coupable !...

*La bouche morte s'ouvre à demi et l'on entend, assourdi mais très distinct, ce mot qui se prolonge lugubrement :*

Non...

**GAUVAIN, dans un hurlement.**

Ah !... Le mort a parlé !... Il n'était pas coupable !... J'ai fait tuer un innocent !... Mais alors... La Justice... La Justice des hommes !...

*Il éclate d'un rire atroce de dément et bat l'air de ses bras comme s'il allait tomber.*

*Soudain, se raidissant, le regard fixe, il s'écrie, comme s'il se trouvait dans la salle de la Cour d'Assises :*

« Messieurs les Jurés... au nom de la Société dont je suis le défenseur, au nom de la Justice dont je suis le gardien, en mon âme et conscience, je déclare que cet homme est coupable et je vous demande sa tête !...

*De nouveau, pris par la démence, il éclate de rire.*

Ah, ah !... Cette tête que je vous demande !... Elle est là !... Je la veux !... Donnez-la-moi !... Elle m'appartient !... Je la veux !... Je la veux !...

*Il se précipite vers la table, Fergus lutte avec lui pour l'empêcher de s'emparer de la tête.*

**LE JUGE, atterré.**

Le malheureux !

**LE DIRECTEUR, aux gardiens.**

Emmenez-le !...

**GAUVAIN, entraîné par les gardiens, hurlant.**

Au nom de la Société... Au nom de la Justice, en mon âme et conscience, je vous demande la tête de cet homme !...

*Rideau.*

**SUBSTITUTION DE LA TÊTE.**

*Au lever du rideau du second acte, l'acteur qui interprète le rôle de Moralès, est couché dans la table, dont la partie supérieure porte une ouverture dissimulée par un voile noir.*

*Pendant que le professeur, entouré des autres acteurs, fait sa démonstration, cachant la table aux yeux du public, l'acteur sort la tête et l'appuie sur un support échancré au milieu de façon à lui emboîter le menton, ce qui empêchera la tête de bouger.*

**FIN**





**PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE**

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].